



Société anonyme au capital de 2.772.437 euros

Siège social :

44/50 avenue du Capitaine Glarner  
93400 SAINT-OUEN

422 797 720 R.C.S. BOBIGNY

**Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires  
lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2008**

*1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions*

25 septembre 2008

*2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :*

A la date du 11 décembre 2008, la Société détient 12.796 actions propres, soit 0,12 % du capital.

*3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société*

- 12.796 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;

*4) Objectifs du programme de rachat*

Les achats seront réalisés par ordre de priorité décroissant, en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Rue du Commerce, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- de couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
  - de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés de son groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
  - d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Rue du Commerce ;
  - d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

- de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution d'actions de la Société ;
- de les annuler totalement ou partiellement en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action, cet objectif impliquant toutefois l'adoption par la présente assemblée générale statuant à titre extraordinaire de la dix-neuvième résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, de réaliser toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

*5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat*

En application de la loi, la part maximale que RUE DU COMMERCE est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 septembre 2008 est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 1.108.974 actions. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtés dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 25 septembre 2008 (15.674 soit 0,14 % du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 1.093.300 (9,86 % du capital), soit un investissement théorique de 16.399.500 euros sur la base du prix maximum d'achat de 15 € figurant dans la huitième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

*6) Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2008, soit jusqu'au 25 mars 2010.

*7) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 27/09/2007	12.577 / 0,11 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 11 décembre 2008 (en titres + en pourcentage) :	12.796 / 0,12 %
Valeur comptable du portefeuille au 11 décembre 2008	38.024,72 €
Valeur de marché du portefeuille au 11 décembre 2008	32.117,96 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	161.649 <sup>1</sup>	161.430 <sup>2</sup>	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	5,27 €	5,28 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	852.372,30 €	851.853,80 €				

(1) 161.649 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) 161.430 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité.